

Compte rendu de la Formation Spécialisée du 3 mars 2026

Prévention du risque suicidaire : un document insuffisant et une direction incapable de répondre

La direction a présenté une fiche recensant 22 mesures censées prévenir le risque suicidaire dans notre direction.

Ce document qui fait référence à des notions pour le moins nébuleuses, n'a pu être expliqué par la direction, qui s'est révélée incapable de répondre à nos questions les plus élémentaires :

- aucune précision sur les formations prévues pour les encadrants ou les agents ou leur caractère obligatoire ou optionnel;
- aucune réponse sur les modalités des webinaires, chartes, réunions ou dispositifs d'alerte ;
- incapacité à décliner concrètement les mesures annoncées ;
- impossibilité de présenter un calendrier, des responsables identifiés ou des moyens mobilisés.

Face à ce niveau d'impréparation inacceptable, Solidaires Finances Publiques 59 a exigé que ce point soit reporté et repris ultérieurement, lorsque la direction sera enfin en mesure d'apporter des réponses complètes, précises et opérationnelles.

Les autres organisations syndicales ont soutenu notre position.

Une motion commune a été déposée pour dénoncer l'insuffisance des réponses de la direction et exiger une reprise sérieuse de ce dossier essentiel.

Plan de prévention des risques suicidaires disponible sur Ulysse : [ici](#)

DUERP : un outil indispensable que les agents doivent s'approprier :

Le DUERP est un document majeur : **tout ce qui n'y figure pas, n'existe pas pour l'administration.**

Nous avons rappelé l'importance de ce document et la nécessité de pouvoir librement, pour chaque agent, faire remonter l'ensemble des contraintes, difficultés, risques et situations dégradées qu'il rencontre au quotidien.

La direction a annoncé, comme chaque année, la tenue de réunions dans chaque service, en présence du chef de service qui doit être à l'écoute de ses agents et prendre en compte chaque risque qui lui sera indiqué.

Nous avons insisté sur plusieurs points essentiels :

- chaque agent doit pouvoir indiquer tout ce qu'il ressent et vit, sans autocensure et librement ;
- si certains sujets ne peuvent être évoqués en réunion, il est possible de contacter directement les assistantes de prévention (mail ou téléphone) pour ajouter des éléments au DUERP ;
- chaque ligne inscrite doit donner lieu à des solutions concrètes, suivies dans le temps.

Solidaires Finances Publiques 59 suivra de très près la mise en œuvre des mesures issues du DUERP dans les prochains mois afin que les agents puissent voir leurs conditions de travail s'améliorer.

24 février 2026

DUERP 2026 : UN OUTIL DE DÉFENSE COLLECTIVE !

La campagne du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) 2026 va débiter. Des réunions de services sont obligatoires pour présenter et établir le DUERP. À leur issue, les cadres de proximité saisissent les risques recensés dans l'application Prévention, en lien avec les assistants de prévention.

Pour Solidaires Finances Publiques, le DUERP n'est pas une simple formalité et encore moins un simple papier administratif.

C'est une obligation légale de l'employeur, qui engage pénalement sa responsabilité en cas de manquements à son obligation d'évaluer les risques professionnels et d'y répondre par des mesures de prévention adaptées et efficaces. D'autant plus lorsque la DGFIP évolue dans un contexte de suppressions massives d'emplois, de restructurations permanentes, de pressions managériales de toutes sortes, d'agressions dans les accueils, bref, de conditions de travail et de télétravail dégradées, nous ne devons pas nous taire !

CE QUE NOUS VIVONS DOIT ÊTRE ÉCRIT
Déclarer les risques, c'est les rendre visibles et c'est aussi agir pour le collectif :

- Risques psychosociaux : surcharge de travail, épuisement, perte de sens ;
- Organisations du travail destructrices qui fragilisent les collectifs de travail : tâches répétitives, horaires trop denses (écrètements), objectifs inatteignables, flicage numérique ;
- Insécurité de la situation de travail : conflits de valeurs, violences verbales, discriminations, propos racistes, sexistes.

CE QUI N'EST PAS INSCRIT DANS LE DUERP N'EXISTE PAS POUR L'ADMINISTRATION. CE QUI N'EXISTE PAS NE SERA JAMAIS TRAITÉ.

IDENTIFIER NE SUFFIT PAS
Le DUERP doit déboucher sur des mesures concrètes, des moyens budgétaires et un calendrier précis via le PAPRIAPACT (Plan Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail), liste détaillée des actions à entreprendre au cours de l'année qui suit l'élaboration du DUERP, même si celui-ci n'est pas l'unique vecteur des actions du plan de prévention.

PAS DE PRÉVENTION AU RABAIS

PAS DE DISCOURS SANS ACTES

LA LOI OBLIGE L'EMPLOYEUR À PRÉVENIR LES RISQUES À LA SOURCE

NOUS EXIGEONS SON APPLICATION

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES SERA VIGILANT ET NE LÂCHERA RIEN.

Nos représentantes et représentants en formations spécialisées des CSA imposeront un vrai débat, refuseront les DUERP vidés de leur sens, exigeront des actions réelles et vérifiables. La souffrance au travail ne peut être tolérée, elle demeure un problème organisationnel qui peut être corrigé.

Faire vivre le DUERP, c'est défendre notre santé, notre sécurité, et l'amélioration de nos conditions de travail.

**UN DUERP COMPLAISANT PROTÈGE L'ADMINISTRATION.
UN DUERP OFFENSIF PROTÈGE LES AGENTES ET LES AGENTS.**

**PARTICIPEZ MASSIVEMENT À LA CAMPAGNE DUERP 2026
FAITES REMONTER VOTRE RÉALITÉ QUOTIDIENNE AU SEIN
DES SERVICES DE LA DGFIP**

Formations : une offre en perte d'attractivité, des propositions pour la relancer

La direction a constaté une baisse importante du nombre d'inscriptions aux formations proposées par la formation spécialisée.

Pour Solidaires Finances Publiques 59, cette désaffection est le signe que l'offre actuelle ne répond plus aux besoins des agents.

Nous avons proposé plusieurs évolutions à savoir :

- des **formations sur site**, directement dans les services, notamment sur la gestion de publics difficiles ;
- un **théâtre d'intervention**, permettant d'aborder de manière vivante et concrète des thèmes comme le handicap, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles, l'humour au travail, etc. ;
- des formations centrées sur le **stress et sa gestion**, adaptées aux réalités actuelles des agents.

La direction ne s'est pas opposée à ces propositions.

Des évolutions sont donc attendues, et nous encourageons les agents à s'inscrire massivement aux formations, outils d'amélioration des conditions de travail.

Catalogue disponible [ici](#).

Amiante à Maubeuge : un an d'attente pour une présentation pourtant obligatoire

La direction a enfin présenté le dossier amiante du site de Maubeuge... un an après la découverte d'amiante dans le vide sanitaire.

La réunion d'information aux agents n'a eu lieu que le 20 février, lorsque nous avons exigé qu'elle soit organisée.

Nous avons dénoncé :

- la **vétusté alarmante** du bâtiment, qui se dégrade et met en danger les agents ;
- l'**absence de prise en charge rapide** et sérieuse par la direction ;
- le **manque d'information rapide** sur les risques et les travaux.

Nous avons rappelé que la sécurité des agents n'est pas négociable et que la direction doit agir en urgence.

Ce bâtiment doit être une priorité pour l'Administration, peu importe le coût, le temps des travaux. La sécurité des agents ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Pôle Kennedy Finances : des travaux lourds, en site occupé, avec des nuisances majeures

La direction a présenté le calendrier prévisionnel des travaux du site Kennedy :

- début des travaux : **2027** ;
- durée estimée : 3 à 4 ans, jusqu'en **2030** ;
- **travaux en site occupé**, impliquant des déménagements d'étages à répétition ;
- **nuisances** importantes à prévoir.

Nous avons dénoncé :

- les importantes nuisances acoustiques qui découleront de ces travaux, largement plus bruyants que les travaux actuels de sécurité incendie, déjà très perturbants ;
- la densification annoncée, totalement déraisonnable : **860 agents** prévus dans un bâtiment qui en accueille aujourd'hui environ 350.

Cette perspective est inacceptable et incompatible avec des conditions de travail dignes.

Le détail des travaux, déménagement etc n'est, pour le moment, pas connu étant donné que l'appel d'offre vient d'être publié et que les candidatures ne sont pas encore déclarées.

Accidents de travail, fiches de signalement et registre santé sécurité au travail : une direction passive et défaillante

Comme à chaque réunion, un point a été fait sur :

- les accidents de travail ;
- les fiches de signalements ;
- le registre santé et sécurité au travail.

Pour Solidaires Finances Publiques 59, ce suivi est essentiel pour garantir que chaque agent obtienne une réponse adaptée et que les situations dangereuses soient traitées.

Or, les réponses de la direction sur les deux derniers mois ont été scandaleusement insuffisantes :

- fiches de signalement laissées sans suite ou traitées de manière superficielle ;
- absence d'actions correctives malgré des signalements parfois graves ;
- minimisation systématique des problèmes.

Cette non-action est pour nous inadmissible.

Nous ne nous contenterons pas de cette réponse. La sécurité des agents doit être la priorité et la tolérance zéro doit s'appliquer.

Conclusion : une direction en difficulté, un dialogue social fragilisé, et une vigilance syndicale renforcée

Cette instance a une nouvelle fois mis en lumière :

- une direction incapable d'apporter des réponses concrètes ;
- des sujets majeurs (risque suicidaire, amiante, conditions de travail) traités avec lenteur et légèreté ;
- des projets immobiliers lourds, porteurs de risques importants pour les agents ;
- une gestion défailante des signalements faites par les agents.

Solidaire Finances Publiques 59 continuera d'exiger :

- des réponses précises,
- des engagements fermes,
- des actions concrètes,
- et un véritable respect des agents.

